

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Rési Mon bel



09 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : BE0721,464,026

Dénomination

(en entier): CRAZY HAIR

Forme juridique: SCS

Siège: CHAUSSEE DE GAND N°1023, 1082 BRUXELLES.

Objet de l'acte: DEMISSIONS-NOMINATIONS: GERANTS, CESSION DES PARTS SOCIALES.

LE 03/05/2019.

L'assemblée générale extraordinaire du 03/05/2019, à 16 heures, au siège social de l'entreprise Est approuvée à l'unanimité des associés:

- La démission de Mme FALLON NOELINE de son poste comme gérante et comme associée

commanditée, à partir du 03/05/2019. Elle est domiciliée au Rue ANGLAISE

N°14/2, 1080 BRUXELLES. Elle est née à UCCLE/BELGIQUE, le

29/08/1991. Elle est nommée comme associée commanditaire (remplace Mr.

MECHAKEL SOFIANE, dans son poste), à partir du 03/05/2019.

 La nomination de Mr. MECHAKEL SOFIANE, comme gérant et comme associé commandité, (il remplace Mme FALLON NOELINE dans son poste), à partir du 03/05/2019. Il démissionne de son poste comme associé commanditaire, à partir du 03/05/2019. Il est domicilié au Rue ANGLAISE N°14/2, 1080 BRUXELLES. Il est

Né à REGHAIA/ALGERIE, le 20/08/1992. La nouvelle répartition des parts sociales:

- MECHAKEL SOFIANE A 99 PARTS SOCIALES.- Mme FALLON NOELINE A 1 PART SOCIALE.

L'ordre du jour a été épuisé, la séance a été levée à 17 heures.

A BRUXELLES Le 03/05/2019

MECHAKEL SOFIANE: GERANT.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature